

## **Conseil scientifique de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE)**

### **Recommandation sur le déploiement ETAMINE / NOTILUS/GOELETT**

Le CS de l'INEE tient à alerter la direction de l'Institut et la présidence du CNRS sur la nouvelle dégradation des conditions de travail de ses agents (Chercheur·euses et IT) suite à la mise en place des nouveaux outils ETAMINE, NOTILUS et GOELETT pour demander leur ordre de mission et justifier de leurs frais de mission. Cette dégradation survient à cause de (1) dysfonctionnements dans les versions employées, (2) le manque de formation des agents administratifs, (3) une complexification toujours croissante des procédures, (4) un système toujours plus contraignant offrant peu de flexibilité.

Si le CSI a conscience que les nouveaux outils dysfonctionnent toujours un peu au début, on doit noter que les agents (gestionnaires / responsables administratifs et financiers) des unités n'ont reçu qu'une formation trop rapide sans pratiques ou ont simplement été informés à l'utilisation de ces outils (sur des versions déjà obsolètes), impossible à intégrer en peu de temps et qu'ils ont eu en plus la charge de devoir former les agents de leur unité au maniement de ces outils. A noter par ailleurs que la date de la mise en œuvre de cet outil, décidée sans réelle annonce préalable, a été définie au début de l'été, juste au moment où les gestionnaires commencent à prendre leurs congés et que les chercheur·euses/IT anticipent leur mission de la rentrée... Que là où il y avait 1 outil, il en faut maintenant 3, qui restent encore mal connectés entre eux (de nombreux bugs identifiés). Que le fonctionnement de ces outils montre une complexité inutile traduisant une mauvaise connaissance de la réalité des métiers des CNRS (par exemple, on n'a pas l'option de générer un odn sans frais) et du fonctionnement des UMR (par exemple aucun workflow entre Etamines, les gestionnaires des Unités, et les agents quand la mission est validée). Là où il y avait deux emails et un document à remplir, il y a maintenant 4 emails et 2 vigilances de l'activité sur un site... Ce système pose également des questions sur le respect des informations sensibles étant donné que les certificats des véhicules et les données personnelles des agents sont actuellement lisibles par un grand nombre d'agents qui sont notifiés par erreur. A nouveau, le CSI a le déplaisir de constater qu'il y a eu une complexification de la vie professionnelle de ces agents et aucune simplification avec les nouveaux outils. Par souci de rapidité et de simplification de leur surcharge dans leurs « activités administratives », il est à craindre que les agents du CNRS sortent en mission sans ordre de mission ou encore ne fassent pas la mission ce qui se traduira par d'importants problèmes en cas d'accident grave d'un côté et d'un autre côté par une réduction des activités scientifiques. Il est demandé qu'au minimum, une phase d'adaptation, i.e. permettant parfois le retour à la procédure antérieure dans des situations complexes, soit possible et qu'un bilan exhaustif, prenant en compte l'avis des utilisateurs et utilisatrices, soit effectué.

**Patricia GIBERT**  
**Présidente du CSI INEE**

**Recommandation adoptée le 12 septembre 2023**  
**Nombre de votants : 17 POUR 17, CONTRE 0, ABSTENTION 0**

**Destinataires :**

- M. Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- M. Christophe COUDROY, directeur général délégué aux ressources du CNRS
- M. Eric LANCIAUX, directeur des ressources humaines du CNRS
- M. Stéphane BLANC, directeur de l'INEE
- Mme Agathe EUZEN, directrice adjointe de l'INEE

**Copie :**

- Mme Dorothée BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique du CNRS
  - M. Rémi CARLES, président du CSI de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)
    - M. Olivier DRAPIER, président du CSI de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)
  - M. Yaël GROSJEAN, président du CSI de l'Institut des sciences biologiques (INSB)
  - Mme Béatrice MARTICORENA, présidente du CSI de l'Institut national des sciences de l'Univers (INSU)
    - M. Olivier SANDRE, président du CSI de l'Institut de chimie (INC)
  - Mme Claudine CRÉPIN-GILBERT, présidente du CSI de l'Institut de physique (INP)
  - M. Gilles SASSATELLI, président du CSI de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)
  - M. Serge SIMOENS, président du CSI de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
  - Mme Nathalie VIENNE-GUERRIN, présidente du CSI de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)
- M. Jacques MADDALUNO, directeur de l'INC, M. Thierry DAUXOIS, directeur de l'INP, M. André LE BIVIC, directeur de l'INSB, Mme Marie GAILLE, directrice de l'INSHS, M. Lionel BUCHAILLOT, directeur de l'INSIS, M. Christophe BESSE, directeur de l'INSMI, M. Nicolas ARNAUD, directeur de l'INSU, Mme Adeline NAZARENKO, directrice de l'INS2I, M. Reynald PAIN, directeur de l'IN2P3